

Fédération Nationale des Associations et des Amis de Personnes Agées Et de leurs Familles

www.fnapaef.com

Appel aux candidats aux législatives La FNAPAEF

(ses associations, ses délégués, ses adhérents individuels)
attend de vous une politique du Grand Âge

N'oubliez pas les vieux!

Alors que le scandale ORPEA a amené nombre de réactions plus ou moins opportunistes ou sincères de nombreux politiques, la campagne présidentielle a fait peu de cas de la situation des vieux. Tout juste ou pas évoquée pour beaucoup de candidats. Le Président réélu n'a pas été confronté, par ses concurrents ni par les journalistes, à son renoncement à la Loi Grand Âge, laquelle est également absente de son nouveau programme.

Pourtant le COVID et sa litanie de décès et d'enfermements a jeté une lumière crue sur une situation connue de tous et toujours niée.

Le vieux a-t-il une place dans notre société ? Va-t-on le considérer comme un citoyen à part entière et non comme «un poids mort d'un passé dépassé» qu'il convient de ranger dans un établissement où il devra se résigner à finir ses jours hors du monde ?

Tous, nous souhaitons finir notre vie à notre domicile. D'où une orientation politique soutenant ce choix dans plusieurs programmes sans que ceux-ci listent des mesures à la hauteur de l'enjeu.

VOUS SOUHAITEZ RECUEILLIR NOS SUFFRAGES, A NOUS, LES VIEUX?

Alors nous attendons que vous vous engagiez pour nous au travers de vos programmes et que vous nous promettiez que dans les 100 jours suivant votre élection vous déposerez les instruments législatifs correspondant à nos attentes et que vous organiserez en décembre 2022 les rencontres de suivi de vos actions.

Nous attendons:

• Que le vieux retrouve sa juste place dans notre société, qu'il puisse participer en fonction de ses moyens et de ses capacités à la vie de la société, qu'il participe à la solidarité nationale mais aussi que la solidarité nationale le reconnaisse. La société ne doit pas l'abandonner à la seule charge de sa famille quand ses capacités le lâchent. D'autant que tous les vieux ne seront pas touchés fort heureusement par la perte d'autonomie.

- Que la 5° branche de la sécurité sociale adoptée en toute hâte en août 2020 sans définition de périmètre, de contenu et de financement pérenne clairement identifié soit redéfinie et que la gestion ne demeure pas confiée à la CNSA mais soit confiée à la sécurité sociale comme les autres branches.
- Que la loi Grand Âge maintes fois promise soit enfin adoptée avec les financements publics solidaires à la hauteur nécessaire. Le rapport Libault et ses 175 propositions publiées en mars 2019 après la grande consultation Grand Âge contient tous les éléments indispensables.
- Que soit organisée une filière gériatrique allant de la prévention à la fin de vie: ce qui suppose une réponse urgente aux déserts médicaux, à l'accès aux soins, à l'accueil dans les services hospitaliers en particulier les urgences, à des moyens alloués aux services à domicile permettant des plans d'aide à la hauteur des besoins, à des moyens permettant aux EHPAD d'accompagner dignement leurs résidents, à une augmentation des lits tant en SSIAD que dans les Unités de Soins de Longue Durée pour les personnes en grande perte d'autonomie et souffrant de multi pathologies.
- Que soit engagé un travail sur les établissements du futur accueillant des personnes âgées, l'EHPAD, dans les conditions actuelles, ne correspondant ni aux attentes ni aux besoins des résidents qui y sont aujourd'hui.
- Que soit construite une filière professionnelle gériatrique garantissant aux personnels des qualifications de qualité, de bonnes conditions de travail, une évolution de carrière, une juste rémunération. Ce ne sont pas les mesures Ségur adoptées à la hâte sans réflexion cohérente globale entre santé et médicosocial et entre les métiers qui ont répondu à la situation.
- Qu'on mette fin à la marchandisation de la santé comme du vieillissement préjudiciable tant à la santé qu'à l'accompagnement de la vieillesse. La place du lucratif dans le dispositif d'accompagnement, domicile et EHPAD fait l'objet de graves dérives. C'est aussi l'évolution inquiétante de certaines structures associatives ou publiques qui ont adopté des méthodes de gestion issues du secteur privé commercial.
- Qu'on crée les conditions d'une vraie démocratie participative. Les vieux et leurs familles se heurtent à des difficultés grandissantes dans leurs relations avec les établissements et services mais aussi avec les Agences Régionales de Santé comme avec les Services Départementaux. La double gouvernance conduit à des allers- retours souvent sans solution.

Les Conseils de la Vie Sociale sont nombreux à dysfonctionner du fait d'ambiguïtés contenues dans les décrets initiaux, que le décret du 25 avril adopté en urgence à l'issue d'une concertation interrompue, n'a pas levées. Les résidents âgés en institution resteront privés d'une représentation équitable de leurs proches au sein du CVS et les directions continueront à s'approprier l'instance en lieu et place des usagers.

NOUS APPELONS LES VIEUX D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN ET CEUX QUI LES SOUTIENNENT A NE PAS VOTER POUR LES CANDIDATS QUI NE S'ENGAGENT PAS EN LEUR FAVEUR.